

ABONNEMENTS

53 ABONNEMENTS
date des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Autres départements
Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal

du Lot

et

se paient d'avance

annonces... 25 c la ligne

Réclamations... 50 c.

M. Havaat, rue J.-J. Rousseau, 3

M. M. Laffie et Co, place de la

Bourse 8, sont seuls chargés

à Paris de recevoir les annonces

pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Tableau des horaires de train avec colonnes pour destinations (Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castel-Franc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempren-Libos) et horaires (Départ, Arrivée, Poste mixte).

Cahors, le 19 Mars 1874

Le discours prononcé par le prince Impérial, à l'occasion de sa majorité est l'événement du jour. Nous devons à nos habitudes, bien connues de nos lecteurs, de reproduire les divers jugements de la presse parisienne, en écartant les attaques personnelles et violentes auxquelles certains journaux sont trop habitués.

1° Journaux bonapartistes.

On lit dans la Liberté :

On peut résumer le discours du Prince en ces quelques mots : c'est qu'il n'y a pas d'empereur aujourd'hui qu'il n'y en avait hier. Il y a un candidat à l'Empire, ou, pour mieux dire, au plébiscite. C'est tout. Le fils de Napoléon III n'entend se réclamer que du suffrage universel librement et directement consulté. C'est le seul droit qu'il revendique, le seul terrain sur lequel il veuille se placer, l'unique fondement sur lequel il entend que l'Empire repose, s'il doit être, encore le gouvernement de la France. Entre le droit héréditaire et le droit électif, il n'hésite pas : « Le plébiscite, c'est le salut, c'est le droit, c'est la force », dit-il. Cette déclaration nette et concise ne peut laisser rien à désirer aux partisans du dogme de la souveraineté nationale.

On lit dans le Gaulois :

Après avoir rendu à la mémoire de l'Empereur un légitime et respectueux hommage, le Prince parle à la France un noble langage, d'où se détachent, dans une clarté lumineuse, son patriotisme et sa raison.

L'ordre public est garanti et les surprises des partis seront écartées par l'épée loyale de M. le duc de Magenta, l'ancien compagnon des gloires et des malheurs de Napoléon III. En témoignant ainsi de son estime pour le caractère de M. le maréchal de Mac-Mahon, le Prince Impérial ajoute cependant avec raison que l'ordre matériel n'est pas la sécurité.

Et il ne voit, avec raison aussi, se rouvrir l'ère des longues sécurités que dans la constitution d'un grand parti national, sans vainqueurs ni vaincus, s'élevant au-dessus de tous pour les réconcilier.

On lit dans le Pays :

Le prince reconnaît le pouvoir établi, et il n'entre pas dans sa pensée, pas plus que dans la pensée d'aucun des nôtres, de chercher à en ébranler la légitime autorité.

Ceux qui prétendraient que la manifestation du 16 mars est un acte d'opposition contre le maréchal seraient des calomnieux.

La fidélité que nous avons spontanément jurée au maréchal, le 24 mai, continue de nous enchaîner, sans gêner, comme on vient de le voir, notre dévouement à l'Empire.

Et la manifestation du 16 mars ne modifie pas et ne saurait modifier notre conduite passée.

Il n'y a rien de changé ; nous avons, dans une touchante fête de famille, marqué une date, mais cette date ne menace en rien le gouvernement reconnu par nous.

Nous nous sommes bornés à un simple enregistrement qu'il nous a convenu de faire grandiose, mais

on ne doit pas y voir autre chose que l'affirmation de notre concours donné au présent et de notre droit à l'avenir.

On lit dans l'Ordre :

Ce qui semble plus particulièrement exciter la colère des feuilles républicaines, c'est l'appel que « le manifeste de Chislehurst » fait à la nation tout entière de la violence de quelques-uns. Parler de suffrage universel, de droit populaire, de plébiscite à ces prétendus démocrates, cela les met hors d'eux ; et le Rappel s'empare jusqu'à nier les sept millions de suffrages donnés par le peuple à la dynastie napoléonienne !

2° Journaux républicains.

On lit dans le National :

Si les premières phrases se ressentent de l'extrême jeunesse de l'orateur et des récits singuliers qui paraissent lui avoir été faits, la suite du discours dénote chez celui qui l'a conçu une expérience, une maturité et un savoir-faire indiquant que pour celui-là l'heure de la majorité a depuis longtemps sonné. En résumé, c'est un manifeste du parti impérialiste que contient ce discours.

On lit dans le Petit Journal, qui paraît appartenir de temps en temps à l'opinion républicaine :

Le discours de Chislehurst supprime purement et simplement la guerre de Prusse, la catastrophe de Sedan, l'occupation étrangère, les cinq milliards d'indemnité.

Certes la France garde entière sa souveraineté, et si elle rappelait l'empire nous nous inclinierions ; mais avant de revenir à un régime qui s'est effondré dans un abîme de fautes, elle se rappellerait combien elle a sacrifié de ses enfants et de combien de millions elle a accru sa dette.

5° Journaux conservateurs divers.

On lit dans le Figaro :

Les bonapartistes font grand étalage de leur fidélité pour la famille impériale. Nous ne saurions les blâmer, nous les approuvons même ; mais enfin, ils n'ont pas inventé la fidélité et ils ont encore du chemin à faire avant de rattrapper les légitimistes, qui sont fidèles depuis 1830, ou les orléanistes, qui le sont depuis 1848. Est-ce qu'il n'y a pas eu à Belgrave square, à Wiesbaden, et tout récemment à Breda, à Lucerne, des démonstrations de fidélité envers M. le comte de Chambord ? Est-ce qu'à chacun de deuils qui ont frappé la famille d'Orléans pendant son séjour en Angleterre, une foule nombreuse et recueillie n'allait pas porter aux exilés l'hommage et le souvenir de leur patrie ? Tout cela, cependant, n'a ramené ni Henri VI ni Louis-Philippe II, et il y a à cela une raison excellente.

C'est que cinq mille personnes, fussent-elles escortées de trois cent mille signatures, ne représentent point la France.

Nous reconnaissons volontiers les grands services que les deux Napoléon ont rendus à la France, l'un en musclant la Révolution, l'autre en aidant au développement des ressources prodigieuses de notre pays, mais enfin leur règne à tous deux s'est terminé par des catastrophes inouïes.

Si Napoléon III avait eu le bonheur de mourir ou même simplement d'être blessé à Sedan, tout pouvait changer au profit de sa dynastie ; il n'a

pas eu cette chance. Nous irons plus loin ; nous reconnaitrons, comme l'histoire le dira sans doute un jour, qu'il lui a fallu un rare courage pour ne pas succomber à la tentation d'un coup désespéré et pour sauver la vie à 70,000 mille soldats en perdant son propre trône, mais le gros du public qui ne veut ni réfléchir, ni pardonner, n'entre pas dans ces détails ; il ne voit qu'une chose : la France saignée à blanc par un vainqueur impitoyable, les milliards sortis de nos poches, notre frontière ouverte et mutilée. Oublierait-il l'Alsace et la Lorraine, le pauvre contribuable reçoit dix fois par jour et recevra encore longtemps des avertissements qui lui rafraîchiront la mémoire.

Dès lors, pourquoi supposer un instant qu'il y ait des chances de restauration prochaine pour le fils du souverain imprévoyant qui, d'imprudence en imprudence, nous a entraînés vers la guerre lamentable de 1870, plutôt que pour les descendants des rois qui avaient fait la France grande et honorée ?

On lit dans le Journal de Paris :

« Je ne connais pas, a dit un historien de l'antiquité, de spectacle plus attendrissant que celui de la puissance tombée. »

Nous sommes, en ce qui nous concerne, tellement sous l'influence de ce noble sentiment que nous nous reprocherions de prononcer une parole ou de laisser échapper un mot qui pût blesser, dans leur susceptibilité légitime, un seul des bonapartistes dévoués qui ont franchi le détroit, ces jours derniers, pour aller présenter au prince impérial l'hommage de leur dévouement.

Comment ! l'empereur Napoléon III a régné pendant un quart de siècle sur la France ; il a, pendant vingt ans, présidé le Conseil d'Etat, commandé en chef aux armées de terre et de mer, et dans cette foule d'hommes qu'il a comblés de ses faveurs, qu'il a soutenus ou avancés dans leur carrière, il ne s'en trouverait pas quelques-uns pour aller rendre hommage à sa veuve et à son fils ? S'il en était ainsi, il faudrait désespérer de la nature humaine.

De même encore, nous trouvons tout naturel que le jeune prince ayant à parler pour la première fois de son père devant un auditoire nombreux, n'ait trouvé dans sa pensée que des expressions attendries pour payer tribut à cette chère mémoire.

Est-ce qu'un fils peut porter un jugement sur son père ? Pour juger, il faudrait qu'il fût impartial. Et comment pourrait-il l'être ? Comment son esprit pourrait-il se séparer de son cœur ?

Nous n'avons donc rien à redire ni à la démarche des pèlerins de Chislehurst, ni à la façon dont le prince impérial s'est exprimé en parlant de son père. Mais nous nous étonnons, par contre, de trouver sur ses lèvres, l'expression de sentiments politiques qui sont malheureusement trop peu en rapport avec son âge, pour avoir beaucoup de portée. Le prince impérial s'offre pour donner à la France la sécurité que le maréchal de Mac-Mahon est, dit-il, impuissant à lui assurer. La foi qu'il a en lui-même lui donnera, ajoute-t-il, tout ce qui manque à sa jeunesse. La foi en soi-même est un sentiment fécond en très grandes et en très petites choses. Le prince impérial puise dans cette confiance l'assurance qu'il pourra gouverner la France avec succès. C'est fort bien, sans doute, mais avant de songer à gouverner un grand et illustre pays tel que le nôtre, peut-être faudrait-il d'abord passer son baccalauréat.

C'est une responsabilité bien lourde que celle du régime personnel pour un jeune homme de dix-huit ans. Nous ajouterons que c'est une épée bien lourde aussi à soulever que celle qui est tombée par deux fois dans une mare de sang français, à Waterloo et à Sedan.

On lit dans la Presse :

On blâme généralement le passage dans lequel, après avoir fait l'éloge du maréchal de Mac-Mahon, le prince déclare que, sous son gouvernement, la sécurité ne peut pas être absolument garantie.

On lit dans la Gazette de France :

Il y a loin de cette harangue à celles que prononçait le prince Louis-Napoléon ! Où sont les Morny, les Morny, les Troplong ?

Comment ! c'est là tout ce que M. Rouher a trouvé à mettre dans la bouche du « fils de Napoléon III, » après de si effroyables catastrophes ; après deux provinces perdues, Paris incendié ; après tant de ruines accumulées et de souffrances endurées. Il a à peine dix-huit ans ; il sait qu'un César exerce le gouvernement personnel dans toute sa plénitude, déclare la guerre, fait les traités, conduit les armées, se substitue en tout et pour tout à la volonté de tout un peuple qui tient une si grande place dans les destinées du monde, et il dit sans hésiter :

« Je suis prêt ! »

Où, il dit qu'il est prêt à accepter la responsabilité, qui lui imposerait le vote de la nation !

Tous les princes invoquent les lumières de Dieu, l'expérience des hommes, l'étude des intérêts d'un peuple, les traditions d'une politique qui a produit de grandes choses : lui, pour ses dix-huit ans, il nous dit : « C'est la FOI EN MOI-MÊME qui me DONNERA CE QUI MANQUE À MA JEUNESSE. » Oh ! nous n'accusons pas le jeune prince d'avoir formulé cette maxime d'un orgueil tout césarien et d'un fatalisme tout païen ; il n'est pas vraisemblable que son cœur soit sitôt envahi par une aussi triste philosophie. M. Rouher, qui ne croit à rien, qu'un pouvoir, et ne voit dans le pouvoir que l'exercice de la force brutale, a dû certainement écrire cette parole où l'orgueil césarien est porté à sa suprême puissance. Mais comment le jeune prince a-t-il pu consentir à répéter cette parole et comment l'impératrice l'a-t-elle autorisée ?

On écrit enfin de Londres à la Patrie :

Ce qu'on loue surtout dans l'allocution du jeune prince, c'est la réserve, la modération, c'est le ton mesuré qui y domine. Le peuple anglais, qui, avant tout, a grand intérêt à ce que la paix publique ne soit d'aucune façon troublée sur le continent, a vu, avec une très grande satisfaction, que le prince et son entourage ne songeaient à aucune tentative violente et voulaient s'en rapporter à la volonté populaire.

Terminons en citant Paris-Journal, qui,

dans quelques appréciations, se rapproche de nos propres opinions plus que toute autre feuille politique :

Les anniversaires se suivent et ne se ressemblent pas.

Le 16 mars, le jeune prince Impérial avait dix-huit ans. Le 18 mars, la Commune aurait eu trois ans, si elle avait vécu.

Grâce au ciel, et un peu aussi au maréchal Mac-Mahon et à ses braves soldats et lieutenants, la Commune de Paris, dont les journaux radicaux ressusitaient le langage ordurier à propos du discours, si modéré pourtant et si respectueux pour les droits du pays, qui nous est venu de Chislehurst, la Commune de 1871 n'est plus qu'un souvenir sinistre ; tandis que le parti impérialiste, il faut bien l'avouer sous peine de fermer les yeux à l'évidence, fait

chaque jour des progrès qui remplissent les uns d'espérance et les autres de confusion et de rage.

Comment donc se fait-il qu'à si peu de distance de Sedan il puisse y avoir tant de bonapartistes en France? C'est que l'horreur inspirée par le 18 mars et le dégoût excité par le 4 septembre dans toutes les âmes qui ne sont ni dupes ni complices, ont presque refait à l'Empire une virginité. « La boue de Sedan, » comme disent des pamphlets tirés du ruisseau et des pamphléaires qui n'auraient jamais dû en sortir, a semblé un *Campo-Santo* glorieux à côté des assassinats, des ignominies, des trahisons, des incendies et des pillages qui ont illustré le 4 septembre et les gouvernements ou les émeutes faits à son image.

Le 17 mars 1871, il y avait six mois et quatorze jours que Napoléon III avait rendu son épée à Sedan, et il ne semblait pas même au petit nombre de ceux qui tout bas, bien bas, regrettaient l'Empire, qu'il pût jamais être question de lui désormais dans les combinaisons que la destinée tenait en réserve pour la France. Le 18 mars 1871, au soir, après les crimes et les lâchetés de cette journée hideuse, l'Empire n'était pas refait, certes, mais il est presque redevenu possible. Qu'était-ce que la capitulation de Sedan à côté de l'effondrement et de la fuite du gouvernement de M. Thiers? A Sedan, une armée avait été vaincue par une armée, un souverain par un souverain. C'est le sort commun de la guerre. A Paris, nous vîmes, le 18 mars, une poignée de misérables et de farceurs chasser sans combat M. Thiers et ses conseillers, dans les affres de sa retraite précipitée sur Versailles, le futur président de la république par la grâce de M. Rivet oublia même le Mont-Valérien, comme s'il se fût agi de ses lunettes ou de son mouchoir de poche.

Le 18 mars a fait pour l'empire ce que le 4 septembre avait fait pour les Prussiens en désorganisant, en gaspillant la défense nationale. Le 18 mars a rendu une première couche de popularité au gouvernement le plus détesté par les auteurs du 18 mars. L'empire avait amnistié les transportés et les condamnés politiques; ceux-ci, à leur tour, ont presque fait amnistier l'empire de ses fautes et de nos malheurs. Ils n'ont eu pour cela qu'à se montrer. On peut dire hardiment, sans toucher à d'autres causes qui ont concouru à la réhabilitation de l'empire dans un certain nombre d'esprits que, sans le 18 mars 1871, la journée du 16 mars 1874 aurait été impossible à Chislehurst avec le retentissement qu'elle vient d'avoir.

Il doit se dégager un enseignement de cette coïncidence.

Si vous avez horreur de l'empire, chassez bien loin tout ce qui ressemble au 18 mars; c'est la plus sûre façon de vous débarrasser en même temps du spectre impérial.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 17 mars 1874.

Le budget de 1874 se trouve présenter jusqu'à présent un déficit d'environ 20 millions. Cette situation est l'objet de préoccupations très-vives dans les cercles parlementaires. Divers moyens sont mis en avant pour obtenir le complément de recettes nécessaires. Les uns parlent de proposer 10 centimes additionnels sur trois contributions. D'autres, notamment M. Clapier, veulent imposer les laines et les cotons ouvrés. On annonce enfin que M. Bocher doit proposer aujourd'hui même tout un nouveau système de perception pour le droit de détail et le droit de consommation des vins et liquides. On dit qu'il en résulterait, d'une part, une grande diminution dans les frais du Trésor et d'autre part, de grands avantages pour les commerçants et les propriétaires qui se verraient ainsi affranchis de nombreuses entraves, moyennant un léger sacrifice.

L'absence de M. Magne dont la santé, dit-on s'est du reste un peu améliorée, rend encore plus difficile de prévoir à quel moyen on s'arrêtera pour établir l'équilibre du budget et si même cet équilibre pourra être établi avant les vacances.

La journée d'hier s'est passée d'une façon très calme dans toute l'étendue du territoire Français. Aucun incident, aucune manifestation politiques n'ont été signalées nulle part.

On assure que l'extrême droite a l'intention de déposer un ordre du jour réservant pour l'Assemblée le droit d'instituer un gouvernement définitif.

L'évêque de Strasbourg est assez gravement malade, ce prélat a été très affecté de la vive réprobation qui a accueilli en Alsace ses déclarations au Reichstag, et il est évident que les émotions ressenties à cette occasion ne doivent pas être étrangères à l'état actuel de sa santé.

Revue des Journaux

Français.

Les journaux de la gauche célèbrent avec une joie contenue le succès que leurs amis ont remporté dans les bureaux, lorsqu'il s'est agi de constituer la commission chargée d'examiner la loi relative à l'ajournement des élections municipales. Huit députés de l'opposition ont été nommés, et sept députés seulement de la majorité.

On s'empresse de conclure que l'Assemblée en majorité pourrait bien être contraire à la proposition gouvernementale. Rien n'est plus téméraire que cette prétention.

Le hasard présidant à la constitution des bureaux, il arrive souvent que la proportion des différents partis dans les bureaux ne répond pas à la proportion des différents partis dans l'Assemblée elle-même. Il n'est pas rare qu'en raison de cette circonstance des commissions soient nommées dont la majorité ne représente pas les idées de la majorité parlementaire. C'est ce qui s'est passé au mois de novembre dernier, lors de la constitution de la commission chargée d'étudier le projet de la loi de prorogation. L'Assemblée a montré par le vote du 19 novembre que la commission nommée dans ses bureaux n'exprimait pas d'une manière exacte les opinions de la majorité.

Ce qui s'est passé au mois de novembre pour la commission de la loi de prorogation, s'est renouvelé pour la commission de la loi sur l'ajournement des élections municipales. Un certain nombre de députés de la majorité s'étaient dispensés de venir à Versailles. Leur absence a permis aux candidats de la gauche de l'emporter dans des bureaux où ils auraient eu un échec certain, si tous les membres de ces bureaux avaient assisté au vote. On ne saurait trop vivement blâmer les députés qui, par leur inexactitude et leur coupable négligence, donnent à la gauche des avantages qu'elle saisit avec empressement et que ses amis exagèrent avec une singulière hardiesse.

Journal de Paris.

Le *Journal de Paris*, répondant au *Journal des Débats*, qui avait discuté les chances d'un rapprochement entre le centre droit et le centre gauche, avait fait observer que les alliances contractées par le centre droit n'ont pas le même caractère que les alliances contractées par le centre gauche. Le *Journal de Paris* ajoutait, pour compléter sa pensée, qu'entre le centre droit et la droite, il n'y avait que des questions politiques, tandis qu'entre le centre gauche et l'extrême gauche il y a des questions sociales.

Le *Journal des Débats* nous répond avec plus d'esprit que de justesse.

Les questions sociales dont nous avons voulu parler sont les questions sociales économiques, celles-là mêmes qui, traitées par l'ignorance et exploitées par la passion politique, ont fait couler de nos jours des torrents de sang et provoqué deux grandes guerres sociales : en 1848 et en 1871. Voilà les questions qui divisent le centre gauche de l'extrême gauche, et qui font de l'alliance de ces deux groupes, sur le terrain parlementaire, ce que le *Journal des Débats* nous permettra bien d'appeler une monstruosité.

Il y a, en effet, sur les bancs de l'extrême gauche, des hommes qui professent sur le rôle que le capital est appelé à jouer dans la production, sur la répartition des profits et sur la distribution de la richesse, des idées aussi fausses qu'opposées à celles du centre gauche et à celles que le *Journal des Débats* vulgarise tous les jours, avec autant de science que de talent. Il y a sur les bancs de l'extrême gauche des hommes qui professent que le capital est une usurpation, que la rente et l'intérêt sont des profits illégitimes; des hommes qui voudraient éteindre chez nous toute velléité d'initiative individuelle, mettre les chemins de fer en régie, ramener toute entreprise dans les mains de l'Etat, et sacrifier la spontanéité humaine à nous ne savons quelle plate et féroce image du Moloch démocratique et social. Ces hommes sont cependant les alliés parlementaires du centre gauche.

Le *Journal des Débats* nous fera bien la grâce de reconnaître que nos alliés de la droite ne réclament rien de semblable. Ils peuvent arriver au pouvoir, et les porteurs de rentes ou d'obligations, les détenteurs du capital, les hommes d'affaires de toute classe et de toute catégorie n'auront point à trembler.

Patrie.

En Angleterre comme en France, il y a quoiqu'en nombre beaucoup plus restreint, certains hommes qui font de la politique leur métier, qui, par conséquent, se trouvent fort dépourvus quand leur parti est en minorité dans le Parlement. Ces hommes-là sont naturellement très irrités contre M. Gladstone depuis l'échec que le chef des whigs a éprouvé aux élections générales, et ils ne se sont point gênés pour laisser entendre qu'ils le verraient avec plaisir remplacé dans sa situation de *leader* de la Chambre des communes. Dans ces conjonctures, M. Gladstone a adressé à lord Grandville une lettre où il fait connaître ses intentions de retraite.

Les grands hommes d'Etat anglais ne s'attachent pas, ne s'accrochent pas aux affaires ou aux positions de chefs de parti comme nous voyons certains des nôtres le faire avec tant d'acharnement. M. Gladstone parle de ses fatigues, il parle de son âge, qui, lui rendent le repos nécessaire et pourront le contraindre de rentrer dans la vie privée. Cependant, malgré les responsabilités de sa haute position, il n'a point eu, à beaucoup près, à supporter autant de fatigues qu'en a dû subir, par exemple M. Thiers.

M. Gladstone est né en 1809, c'est-à-dire qu'il n'a, en définitive, que soixante-cinq ans, tandis que M. Thiers en a soixante-dix-sept, et cependant M. Thiers est l'homme du monde le plus agité, le plus remuant, le plus ambitieux qui se puisse trouver. Il n'a nulle envie, quoiqu'il parle toujours de sa fatigue et de ses chères études, de rentrer dans ses foyers. Tout cela n'est qu'une façon de se faire valoir et de se faire prier; mais il ferait beau voir vraiment MM. Casimir Périer, Christophle ou L. Say demander à M. Thiers d'abandonner à l'un d'eux la direction de l'opposition! Ces messieurs seraient reçus de la belle manière, et M. Barthélemy Saint-Hilaire leur écrirait de sa bonne encre. C'est pour le coup qu'on leur parlerait d'ingratitude, d'oubli des services rendus et de cette fameuse libération du territoire que M. Thiers a, comme on sait, faite à lui tout seul, et sans retouche, à l'instar d'un photographe célèbre.

Nous n'avons pas l'espérance que M. Thiers, qui se croit infailible et qui n'accepte de leçons de personne, voie, dans la conduite de M. Gladstone, un bon exemple à suivre, et sans doute, s'il se décidait à chercher des modèles parmi les hommes d'Etat anglais, il préférerait imiter le vieux comte Russell, qui, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'ingénie encore à organiser des meetings, se mêle le plus volontiers du monde des choses qui ne le regardent pas, entretient des correspondances politico-religieuses avec les souverains et mérite enfin ce titre de « brouillon » que les Anglais lui avaient conféré à l'unanimité.

Liberté.

« Sir, écrivait le duc d'Albe à Philippe II, une seule chose est incertaine ici-bas : la victoire ». Cette pensée profonde et triste doit être méditée. Le soir de Waterloo, au milieu de cette déroute sans nom qui livrait la France à l'Europe coalisée, on vit un homme pâle, conduisant son cheval par la bride et essayant de regagner le champ de bataille au milieu des affûts brisés, des morts, des mourants : c'était Napoléon. Jamais bataille n'avait été mieux conçue; l'absence de Grouchy, loin de rien compromettre, assurait des succès plus décisifs pour le lendemain... Une panique de quelques minutes avait suffi pour disperser, anéantir cette armée invincible : « Une seule chose est incertaine : la victoire ».

Conquérants, hommes d'Etat, réformateurs, savent, eux aussi, qu'une chose est incertaine : la victoire. La plupart meurent comme Moïse, avant d'avoir entrevu la terre promise. La vie de l'homme est trop courte, son œuvre, la plupart du temps, reste inachevée.

Il n'y a rien d'incertain comme la victoire; M. de Bismarck peut aujourd'hui méditer cette parole profonde du duc d'Albe. Nous ignorons si son heure est venue; mais à en juger par les dépêches qui affluent de toutes parts, celui qu'on a fait prince et grand chancelier de l'empire menace de succomber sous le poids énorme de la tâche qu'il a entreprise. L'empereur, son maître, est vieux, ses forces sont épuisées; M. de Moltke est vieux; l'Allemagne se courbe sous l'hégémonie prussienne, mais elle oppose à la politique à outrance de ses maîtres la force d'inertie qui tue et désorganise.

Ceux qui ont visité à Weimar la tombe de Goethe, étendu à côté de Schiller, savent, à n'en point douter, que le génie de l'Alle-

magne répugne à entrer dans la voie que ses conquérants lui ont tracée : c'est un peuple patient, docile, mais dont la force d'inertie est immense.

Il faut à cette Allemagne nouvelle cinquante années de veillées sous les armes pour refroidir le métal en fusion; il faut à ce corps germanique 400,000 soldats en temps de paix. Nous sommes bien loin des pastorales d'*Hermann et Dorothée*. Mais l'Allemagne résiste; pour la première fois depuis la grande journée de Sadowa, où la victoire fut si incertaine, pour la première fois ce Parlement si docile s'arrête et résiste. M. de Moltke n'aura pas ses 400,000 soldats; le vieil empereur, qui de la fenêtre de son cabinet voit la statue du grand Frédéric, est morne et silencieux; le bruit des fifres et des tambours de la garde montante le laisse indifférent.

La résistance de l'Allemagne à la conquête prussienne est commencée. Que le vieil empereur, que M. de Moltke, que M. de Bismarck lisent les *Ruines* de Volney et méditent sur les causes de la chute des empires; qu'ils songent, enfin, à ce qu'ont duré ceux d'Alexandre, de César, de Charles Quint et de Napoléon. Ils pourront dire avec l'Ecclésiaste : « Une génération passe et l'autre génération vient; mais la terre demeure toujours ».

Informations

L'Ordre d'hier publie un discours adressé à S. A. le Prince Impérial par M. le duc de Padoue :

Notre premier hommage était dû à l'Empereur. La prière nous a réunis autour de son tombeau; nous nous sommes rappelés cette grande âme, à laquelle le rang suprême n'avait enlevé aucune de ses exquises délicatesses et que l'infortune avait laissée noble et sereine.

Oublieux des ingratitude, dédaigneux des haïnes, l'Empereur n'a jamais, après tant de désastres subis, fait tomber une seule parole amère de ses lèvres attristées.

Nous qui l'avons connu, nous l'avons bien aimé, Monseigneur, et cette affection est notre premier lien avec vous, qui portez si haut les sentiments de la piété filiale.

Des divers points du territoire, nous nous sommes donné rendez-vous au jour anniversaire de votre naissance; ceux qui n'ont pu venir vous ont adressé les témoignages de leur fidélité.

Permettez-moi, Monseigneur, de préciser en peu de mots le caractère vrai de cette réunion.

Les partis de France propagent leurs doctrines et cherchent à en hâter le triomphe; nous ne pouvions garder le silence : la cause impériale occupe une trop grande place dans le pays.

Résolus à ne pas franchir les limites de la loi, nous avons le droit de rappeler le passé, de nous interroger sur les aspirations de notre patrie et de proclamer nos croyances devant le représentant d'une dynastie qui, en ce siècle, a occupé le trône pendant plus de trente années.

Il y a dix-huit ans, Monseigneur, le peuple français acclamait votre naissance; l'Europe, réunie au congrès de Paris, s'associait à ses joies et à ses espérances. Vous receviez le titre d'Enfant de France.

Aujourd'hui, si la tempête n'avait pas arrêté le cours de la volonté nationale, les constitutions de l'Empire remettraient entre vos mains les destinées du pays.

Au contraire, depuis trois années, les tentatives pour constituer un gouvernement définitif naissent et meurent dans l'impuissance. La nation, tout en se confiant à la loyauté du maréchal de Mac-Mahon, qui à la garde temporaire de ses intérêts, et inquiet sur son avenir, et l'activité nationale est en souffrance.

La sécurité ne peut être reconquise que par la loyale et libre expansion de la volonté de tous s'imposant au patriotisme de chacun.

Quel gouvernement choisira le suffrage universel exerçant son indiscutable souveraineté?

La France est démocratique, mais elle veut l'ordre et l'autorité. La République n'a jamais été pour elle qu'une intermitence ou une transition; elle ne lui a été imposée que par la terreur, une insurrection triomphante ou un attentat commis sous les yeux et au profit de l'ennemi.

La dynastie des Napoléon a été choisie dans les rangs du peuple, pour représenter et garantir les intérêts et les droits de notre société moderne. Fondée, relevée, soutenue par d'innombrables suffrages, elle est l'élite, non d'une classe, mais de la nation entière.

Ce sont là vos titres, Monseigneur, et cette nation qui les a écrits de sa main ne saurait les oublier.

Ceux qui la disent versatile et révolutionnaire la

calomnieux. Sans doute les surfaces sont facilement agitées par les vents contraires, et notre sort n'a été que trop de fois à la merci de l'élément.

Mais la foi politique du peuple est comme sa religion : elle n'est un instant courbée par l'orage que pour se relever plus ardente et plus fière. Nous sommes nombreux autour de vous, Monseigneur, mais mille fois plus nombreux sont ceux qui sur la terre française célèbrent le 16 mars par leurs vœux et leurs prières.

Attendez donc avec confiance. Personne n'arrêtera le courant national; vivez les heures de l'exil dans le recueillement et le travail, entourés des tendresses d'une mère dont le courage et la patriotique abnégation ont marqué la noble place dans l'histoire; mais soyez prêt pour les desseins de la Providence.

Chislehurst, 16 mars.

Le prince Impérial a prononcé son discours dans une des tentes qui avaient été élevées de chaque côté de la maison. Quand le Prince, donnant le bras à l'Impératrice, est sorti de la maison en se dirigeant vers la tente, il a été salué par des acclamations enthousiastes. Le discours a été prononcé d'une voix claire et distincte. Le Prince a souligné par des intonations spéciales plusieurs passages, notamment celui relatif au plébiscite, celui où il a manifesté son intention d'obéir aux décisions de la nation, et enfin la phrase finale de son discours.

Tous ces passages ont été très-applaudis; mais celui relatif au maréchal de Mac-Mahon a provoqué des applaudissements enthousiastes. Le nom du maréchal a été salué par des cris prolongés de : Vive le duc de Magenta!

Pendant toute la cérémonie, des cris de : Vive l'Empereur! Vive Napoléon IV! Vive l'Impératrice! se sont fait entendre fréquemment.

Quand l'Impératrice et le Prince sont rentrés dans la maison, un certain nombre de personnes ont été admises à présenter leurs félicitations. Le Prince et l'Impératrice paraissent émus et très-heureux.

Le discours a été prononcé à une heure et demie.

Vers trois heures, les réceptions extérieures ont commencé.

Le Prince a reçu de nombreuses adresses, des bouquets et des envois de toutes sortes que lui présentaient des députations venues des divers points de la France.

La fête n'a été troublée par aucun incident. On avait craint que les partisans de la Commune ne vinssent provoquer des désordres, mais rien de semblable n'a eu lieu.

Le drapeau tricolore flottait sur Camden-House, à la station de Chislehurst et sur bon nombre des maisons environnantes.

Une grande foule de curieux stationnait en dehors du parc.

Des trains supplémentaires avaient été organisés entre Chislehurst et toutes les stations de Londres.

Le nombre des Français venus de France est évalué par les uns à 3,000 et par les autres à 5,000.

Les visiteurs étaient reçus à l'entrée du parc sur la présentation d'une carte délivrée à Londres.

Demain, les réceptions continueront. On assure qu'il sera pris des décisions sur la ligne politique à suivre.

Chronique locale et méridionale.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser la circulaire suivante à tous les préfets :

Monsieur le préfet,

L'Assemblée nationale, lors du vote de la loi de finances pour l'exercice 1874, a décidé que la pension des instituteurs et des institutrices admis à la retraite, à partir du 1er janvier de l'année courante, serait complétée par voie de secours à 500 fr., et a porté au budget de mon département le crédit nécessaire pour faire face à cette dépense.

La situation des membres de l'enseignement primaire retraités antérieurement au 1er janvier dernier, et dont les ressources annuelles ne sont assurées que jusqu'à concurrence de 360 fr., ne pouvaient pas échapper à sa sollicitude. Aussi, tout en regrettant que d'importantes nécessités budgétaires ne permettent pas d'attribuer, quant à présent, à cette catégorie d'anciens instituteurs les mêmes avantages qu'à leurs collègues, l'Assemblée nationale a voulu leur donner immédiatement un témoignage particulier de

sympathie en votant une allocation destinée à être répartie entre les plus nécessiteux dans des proportions qui n'ont pas été déterminées et qui varieront suivant le nombre des ayants droit et la position de chacun d'eux.

Je crois devoir, monsieur le Préfet, vous adresser des instructions au sujet de l'exécution de ces dispositions.

Le complément de 500 fr. assuré aux instituteurs et institutrices admis à la retraite à partir du 1er janvier 1874, leur sera attribué immédiatement et sans qu'il y ait lieu de défalquer le montant de leurs revenus personnels.

Quant aux instituteurs retraités antérieurement au 1er janvier de la présente année, je me vois dans l'obligation de maintenir quant à présent les règles en vigueur; ils continueront à ne pouvoir prétendre au secours complémentaire à 360 fr. qu'à partir du 1er janvier de l'année qui suivra celle dans le cours de laquelle leur brevet leur aura été délivré, et vous aurez à tenir compte, comme par le passé, dans vos propositions, de leurs ressources propres, sans toutefois faire figurer parmi ces ressources les profits qu'ils retirent de travaux personnels. Je souhaite vivement que des dispositions plus favorables puissent être prochainement adoptées à leur égard, et je ferai, en ce qui me concerne, tous mes efforts pour obtenir ce résultat.

Je vous ferai connaître ultérieurement la part qui pourra être attribuée à votre département dans l'allocation votée au profit de cette catégorie d'instituteurs, et je vous transmettrai des indications précises relativement aux propositions que vous aurez à m'adresser en leur faveur.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée,

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux arts, DE FOURTOU.

Les assises du département du Lot, pour le second trimestre de 1874, s'ouvriront à Cahors le 18 mai prochain, sous la présidence de M. Gauja, conseiller à la cour d'appel d'Agen.

MM. Depeyre et Durieu, juges au tribunal de première instance de Cahors, sont nommés assesseurs.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat auront lieu le 23 avril prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

On nous écrit de Gourdon :

Lundi dernier, à l'audience de police correctionnelle, l'instruction d'une affaire de vol, devant le tribunal de Gourdon, a révélé une ruse d'un genre jusqu'ici inconnu, qui a réussi à amener la reconnaissance exacte du corps du délit et la reconnaissance immédiate du fait par le coupable.

Depuis près d'un an, de nombreux vols avaient motivé des plaintes à M. le maire de St-Germain, sans qu'on pût en désigner ni découvrir l'auteur. Il est vrai que de graves soupçons planaient sur Bernard X, menuisier à St-Germain. Dans les derniers jours de février, le sieur Bories dénonça à l'autorité qu'il venait d'être victime de vols pendant la nuit, à l'aide de fausse clé, de plusieurs tas de planches de travail et d'une quantité importante de maïs.

Le sieur Bories expliqua en outre, que pour arriver plus facilement à la découverte de l'auteur du vol de son maïs, il avait imaginé de faire à la tige de l'épi une incision dans laquelle il avait glissé un petit papier portant son nom, qu'il avait ensuite refermé avec soin l'ouverture pour la dissimuler.

A défaut des gendarmes dont la brigade du canton est à Frayssinet, M. le maire se rendit pour faire une perquisition au domicile de Bernard X, et découvrit dans le grenier des planches et beaucoup de maïs en épis.

On examina les épis et on en trouva un grand nombre pourvus du billet. Bernard X s'avoua l'auteur de tous les vols qu'on lui reprochait; il fut mis sur le champ en arrestation.

Traduit en raison de ces faits en justice, le tribunal a condamné le coupable à quatre mois de prison.

BRUNEL.

Nous lisons dans le Journal officiel du 14 mars 1874 :

Le Concours pour l'obtention des Bourses vacantes à l'Ecole Supérieure du Commerce de Paris sera ouvert le 20 juillet, à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille et Nancy.

Le programme détaillé des connaissances exigées des candidats, pour subir les épreuves, sera envoyé sur demande adressée au Directeur de l'Ecole supérieure du commerce de Paris, rue Amelot, 102.

Dernières nouvelles

Nouvelles d'Espagne

Bayonne, 14 mars soir.

On parle d'une attaque des carlistes sur Irun et d'une révolution à Madrid.

Cabrera ne voit plus le roi depuis assez longtemps; il n'est ni son conseil et encore moins l'inspirateur du plan de campagne des carlistes.

Hier encore, Elio commandant en chef, n'avait pas été attaqué par Serrano, qui hésite à en venir aux mains.

Les Carlistes d'Aragon, de Catalogne et de Valence marchent de succès en succès.

Don Carlos a accordé diverses récompenses aux généraux qui ont dirigé la bataille de Somorostro; quatre colonels ont été promus au grade de brigadier.

Le général Ollo a été fait comte avec un titre de Castille.

Le Messager de Toulouse a reçu de son correspondant de Perpignan la dépêche suivante :

« Perpignan, 16 mars, 5 h. 40 soir.

« Les troupes royales de Catalogne, sous les ordres de Saballs, ont remporté une grande victoire à Castelfulit.

« L'armée du général républicain Nouvilas est détruite.

« Nouvilas, 3,000 soldats, 150 chevaux et 4 canons Krupp sont tombés au pouvoir des carlistes.

250 fuyards sont entrés hier sur le territoire français; 1,500 entrent aujourd'hui.

(Officiel.) — ALBERT.

Hendaye, 13 mars.

Les grands gardes de l'armée de Moriones ont été refoulés dans leurs attaques contre les ouvrages des carlistes.

Bayonne, 13 mars.

Un vapeur italien a pu débarquer malgré l'état de la mer, entre Onton et Bilbao, quatre canons, quatre mille fusils Martini et plusieurs caisses de munitions destinées aux carlistes.

Hendaye, 13 mars.

Irun est tombé au pouvoir des carlistes. A Saint-Sébastien, les esprits sont dans la plus grande inquiétude.

Dépêche Télégraphique

Versailles, 18 mars, 7 heures 17 minutes, soir.

M. Challemel-Lacour parle longuement de la prorogation, et attaque la politique du gouvernement. A la fin de son discours seulement, il blâme la manière dont la loi des maires a été appliquée.

A cinq heures, le ministre prend la parole : Il fera ce que l'interpellation n'a presque pas fait; il s'occupera de la loi des maires. Il a déjà déclaré que cette loi avait deux buts : Ecarter les maires indignes et aussi, rétablir l'autorité hiérarchique. Pas d'exclusion pour cause d'opinions; mais quand les maires ne donnent pas leur confiance au gouvernement, celui-ci ne peut avoir confiance en eux.

Voilà le sens de la circulaire. Le ministre n'est pas le dictateur révolutionnaire qui a changé sans droit, en un seul jour, toutes les municipalités. Quant à la prorogation, le ministre de peut seul faire la loi, il se borne à la faire respecter; il ne peut y faire ni addition, ni soustraction.

Le pouvoir est confié au maréchal pour sept ans, d'une manière incontestable. La constitution est réservée aux lois constitutionnelles, et sera faite au grand jour dans l'Assemblée. Le gouvernement presse respectueusement la commission de se hâter, il proposera s'il le faut un projet de loi. La discussion sera approfondie, loyale, à l'abri des surprises et, en réponse à des sommations de la gauche, la majorité de l'Assemblée et le pouvoir du maréchal n'ont pas d'attaques à redouter.

Le pays ne veut pas des interpellations, interrompant les débats d'affaires. Le pays n'est pas trompé par cette affection soudaine pour le pouvoir de Mac-Mahon chez ceux qui l'ont combattu, ni par leurs tentatives de désunir la majorité qui ne se laissera pas prendre aux embûches. (Applaudissements prolongés.)

M. Cazenove de Pradines, n'interprète pas le vote du 19 novembre en ce sens, que le jour où le retour du roi serait possible la guérison immédiate serait empêchée par la convalescence de sept ans; il est convaincu que le jour où, légalement, par cette assemblée la monarchie serait possible, ce n'est pas le maréchal qui voudrait lui imposer des délais légaux et faire attendre le roi, acclamé par l'Assemblée.

Dans l'hypothèse où l'Assemblée ne rétablirait pas la monarchie, elle laisserait alors derrière elle la prorogation des pouvoirs provisoires d'un grand citoyen.

M. de Broglie: L'Assemblée comprendra que l'opinion de l'honorable préopinant lui est personnelle et n'engage pas le gouvernement.

M. Lepère parle de la nomination des nouveaux maires et se plaint d'un certain nombre de destitutions.

La gauche présente un ordre du jour exprimant méfiance contre le cabinet.

Le centre-gauche, un ordre du jour regrettant que les actes du gouvernement ne soient pas conforme à ses déclarations.

L'ordre du jour pur et simple réclamé par les conservateurs et le gouvernement est voté par 380 voix contre 318;

Majorité gouvernementale 62 voix.

Bourse de Paris.

Paris, 19 mars 1874

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %, 5 p. % emprunt 1872. Values: 59,65, 85,75, 94,55, 94,55.

Avis important.

Nous faisons un dernier et pressant appel à nos abonnés en retard. Il importe, vu le nombre croissant des souscripteurs, que les abonnements nouveaux ou les renouvellements soient soldés d'avance.

La tenue des registres est ainsi simplifiée et l'on évite toute irrégularité de service.

Nous conseillons l'envoi d'un bon sur la poste, comme le moyen le plus sûr, et le plus rapide.

Le Directeur, A. LAYTOU.

Annonces

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 37 (14 MARS 1874)
 Fouqué : Les émanations volcaniques. — L. Agassiz : La théorie glaciaire. — Boussingault : Les volcans des Cordillères et leurs sources acides. — Bulletin des Sociétés savantes. Sociétés : chimie de Berlin, astronomie de Londres, philomatique de Paris, des ingénieurs civils de Paris, de biologie de Paris. — N. Bianchi : Matteucci et son temps. — Publications nouvelles. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 37 (14 MARS 1874)
 La semaine politique. — Th. Ribot : Du principe de la vie d'après M. Francisque Boullier. — Foucher de Careil : La science du droit en Angleterre; Sir Henry Sumner Maine. — Un auto-da-fé à Madrid en 1688, d'après un nouveau document. — J. J. Clamageran : L'Algérie, populations et produits du Sahara. — Emile Alglave : La question des sucres. — L'interpellation sur le septennat. — Causerie littéraire. — Le futur congrès géographique à Paris.
 (On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École-de-Médecine à Paris.)
 Chaque journal : Paris, Six mois : 42 fr. — Un an : 20 fr. Départements, Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.
 Les deux journaux réunis : Paris, Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements, Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.
 Prix du numéro : 50 centimes.

OBLIGATIONS OTTOMANES.

Le tirage des obligations des chemins de fer ottomans (garanties par l'Etat) aura lieu le 1^{er} avril. Les 50 premiers numéros gagnent des lots de 600,000 à 1,000,300 sont remboursés à 400 fr. Ces obligations sont vendues par MM. J. PUIG et C^e, 17, faubourg Montmartre, Paris, au prix de 170 fr. payables en six mois; 1^{er} versement 10 fr. donnant droit à la totalité des primes et aux intérêts de 12 fr. par an payables 1^{er} avril et 1^{er} octobre. Au comptant net 153 fr. Listes envoyées franco. Six tirages par an.

Sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine : Evénements d'Espagne : le bombardement de Bilbao par les carlistes; la famine au Bengale; un Indou marchand de grains; la nouvelle bourse de Bruxelles; le maréchal de Mac-Mahon passant la revue de la cavalerie campée à Rocquencourt; mort du commandant Francis Garnier dans le Tong King; bal offert au président de la République par le tribunal de Commerce et la Chambre de Commerce de Paris; yachts à glace sur la rivière Hudson, aux Etats-Unis; Revue comique du mois, par Cham (douze gravures); le vieux pont de Cordoue. — Rébus, problème d'échecs.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

N^o 1620. — 14 Mars 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — La Sœur perdue, une histoire du Grand Chaco (fin), par M. Mayne

Reid. — Revue littéraire : Quatre-vingt-treize, par Victor Hugo. — Le Cheval de guerre. — Bigarrures anecdotiques, politiques et littéraires. — Nos gravures : l'expédition contre les Ashantis; — La mère Angot et l'Oncle Sam; — La fête du Tribunal de Commerce; — Les fontaines de la place du Théâtre-Français et l'avenue de l'Opéra; — Frédéric Burgmüller; — M. Mariano Padilla. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — Le commissionnaire du marché aux fleurs. — Echecs.

Gravures : L'expédition anglaise contre les Ashantis: marche d'une colonne expéditionnaire sur les bords du Prah; — Un village africain. — La Mère Angot. — L'Oncle Sam. — La France pittoresque : la ville de Thiers. — Grande fête donnée au Palais du Tribunal de Commerce, le 9 mars 1874. — La nouvelle décoration de la place du Théâtre-Français : aspect que doit avoir la place lorsque l'avenue de l'Opéra sera terminée; — Une des nouvelles fontaines érigées sur la place du Théâtre-Français. — M. Burgmüller. — M. Mariano Padilla. — Types et physionomies de Paris : le commissionnaire du marché aux fleurs. — Rébus.

Bulletin de la Société de Géographie.

SOMMAIRE :
 I. — Mémoires et Notices.
 Le général Dastugue. — Hauts plateaux et Sahara de l'Algérie occidentale.
 Jules Girard. — La colonisation Anglo-Saxonne aux îles Fidji.

II. — Communications.

Edouard Sayous. — Les musées ethnographiques de Copenhague et de Moscou. — Les cartes ethnographiques de Russie et de Sibérie.
 A. Pesse. — Le district Minier de Caracoles.
 Hepp. — Aventures de sept matelots norvégiens à la Nouvelle Zemble.

III. — Nouvelles et Faits géographiques.

Henri Duveyrier. — Nouvelles du docteur Nachtigal. Son arrivée et son séjour dans le Ouadai.
 Hedde. — Notes sur les populations du Gabon et de l'Ogoway.

IV. — Actes de la Société.

Vice-amiral prononçant la La Roncière Le Noury. — Allocution prononcée à l'assemblée générale du 20 décembre 1873.

Procès-verbaux des séances.
 Ouvrages offerts à la Société.

Carte.

Général Dastugue. — Carte d'ensemble des Hauts plateaux de la partie septentrionale du Sahara de la subdivision de Tiemcen.

Bureaux : 58, rue des Ecoles, Paris.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITE.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de poitrine, celles auxquelles l'usage du chocolat et du café est défendu, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur, et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes. (Se défier des contrefaçons.)

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

M. ALBERT, M^e Dentiste.

de Bordeaux, rue Sainte-Catherine, 53.

Connu avantageusement dans le Lot et la Gironde, sollicité par un grand nombre de clients, vient de créer à Cahors, boulevard Nord, en face l'établissement des Carmes, un cabinet de prothèse dentaire qu'il viendra visiter quatre fois par an : Dentier masticateur et pièces partielles. Orifiction, Ciment émaillé, imitant la dent naturelle. — Guérison instantanée des maux de dents les plus violents. — Opérations garanties. — Prix modérés.

L'ouverture dudit cabinet est fixée du 10 mars courant jusqu'au 22.

On demande des agents pour le placement d'articles très-utiles, ayant obtenu le diplôme de mérite à l'exposition de Vienne. Emploi honorable. Ils pourront dans leurs loisirs se faire de 1,000 à 1,500 fr. par an très-facilement. S'adresser franco à la fabrique de l'Alliance à la Chaux-de-Fonds (Suisse). Affranchir avec timbre de 30 centimes.

AVIS.

Un homme capable et très sûr demande à gérer une propriété d'une certaine importance. S'adresser au bureau du Journal.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARTE BLANC
 FLEURISTE A CAHORS
 Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brassards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions et Couronnes en métal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur.
 Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur.
 Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis.
 Garnitures de fleurs pour modistes.
 Grand dépôt de Couronnes immortelles.
 Couronnement mortuaire à louer.

A VENDRE

A TRÈS BON MARCHÉ
 Une grille de tombe simple, en fer carré, en très bon état, nouvellement descellée.
 S'adresser à M. Dubois, serrurier, rue St-James, quai Ségur.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE
 est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
 Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY
 Parfumeur, rue de la Paix, 9

TABLEAU DES DISTANCES
 nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
 De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

• **EDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.**

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
 PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,

Publiée sous la direction de M. EDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques; & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4^o, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez EDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES L'ANNUAIRE DU LOT de 1874

Contenant le résumé des Conférences faites par M. DUBREUIL, sur l'entretien des vignobles du Lot.
Prix : 2 fr.

Nos Maîtres hier

Etudes sur les progrès de l'INSTRUCTION POPULAIRE EN FRANCE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à J.-J. Rousseau,

Par M. H. ANDRÉ, Inspecteur d'Académie.

1 vol. in-12. — En vente chez M. Crayssac, libraire à Cahors. Prix : 3 f.

GUÉRISON IMMÉDIATE DU RHUME DE CERVEAU PAR LA POUDRE NASALINE

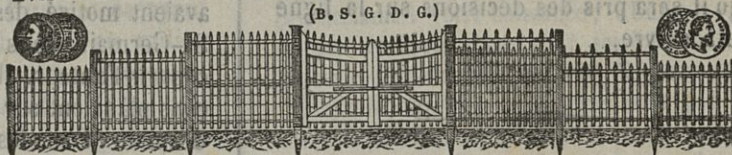
de Glaize, pharmacien à Auxerre.

Elle enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de sa respiration et prévient le rhume de poitrine suite naturelle du coryza. — La boîte : 1 fr. — Dépôt : à Cahors, chez M. Duc; à Figeac, chez M. Surblet; à Gourdon, chez M. Cabanes.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE

Préparée par J.-P. LAROZE, 1, rue des Lions-Saint-Paul, Paris, d'une efficacité prompte et certaine contre les rhumes, gripes, toux, catarrhes, extinctions de voix, et les affections de la gorge et du larynx.
 Prix de la boîte : 1 fr. 50.
 Dépôt à Paris, 26, r. N^o des-Petits-Champs, et dans toutes les pharm. de chaque ville.

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER



COMPTOIR A BORDEAUX
 Cours Napoléon, 132.
CLOTURES DE LA GIRONDE
 EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE
 LA BASTIDE-BORDEAUX

GE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE.
PRIX : Depuis 40 c. le mètre courant à 4 fr. 45 c., suivant la hauteur. ÉCRIRE FRANCE
 Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc.
 au prix de fabrique.

S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Breil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.

AVIS

Un homme marié, très instruit dans l'agriculture désirerait un emploi dans une propriété de quelque importance qu'elle soit et fournirait tous les renseignements désirables et même un cautionnement si on l'exigeait.
 S'adresser au bureau du Journal.



A VENDRE

la plus ancienne
HORLOGERIE ET BIJOUTERIE
 de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne)
 S'adresser à MM. Garrigues et Caillaillé.

PILULES GOURMANDES GAUVIN

VÉGÉTALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui négligés font les maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'Étranger. Broc. et 1/2 B^o de 30 pil. : 2 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. DUC, pharmacien.